

Date : 26 juillet 2016

PROLONGATION DES HEURES DE NÉGOCIATION

La Bourse de Montréal Inc. (MX) désire informer ses participants agréés ainsi que ses fournisseurs de logiciels et de données qu'elle prolongera les heures de négociation pour certains produits dérivés.

La prolongation des heures de négociation se déroulera par phases, dont la première est prévue pour le quatrième trimestre de 2016.

Cette première phase consiste à repousser l'heure de fermeture de la négociation pour les produits ci-dessous (les heures sont exprimées en heure de l'Est).

PRODUITS DÉRIVÉS	Heure de fermeture actuelle	NOUVELLE heure de fermeture
Contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de deux ans (CGZ)	16 h	16 h 30
Contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de cinq ans (CGF)	16 h	16 h 30
Contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (CGB)	16 h	16 h 30
Contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de trente ans (LGB)	16 h	16 h 30

Le calcul et la diffusion des prix de règlement quotidiens pour les produits susmentionnés demeurent inchangés. De plus, les heures de soumission des opérations de « give-up » et d'allocations à la CDCC, au moyen des systèmes TMS ou du « Clearing API », demeureront également inchangées à 17 h et 17 h 15, respectivement.

D'autres avis suivront pour annoncer la date d'entrée en vigueur et les phases à venir.

Si vous avez des questions au sujet de cette modification, veuillez communiquer avec le Centre d'assistance technique de la Bourse de Montréal aux coordonnées ci-dessous.

Cordialement,

Centre d'assistante technique

Tél. sans frais : 1 877 588-8489

Téléphone : 514 871-7872

Courriel : samsupport@m-x.ca

